

# LE PARTI SOCIALISTE SALUE L'ANNONCE DE LA RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE PALESTINE PAR LA FRANCE.

Le Président de la République, dans une lettre adressée à son homologue palestinien Mahmoud Abbas, annonce qu'il procédera à la reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU) en septembre prochain.

Le Parti socialiste salue cet acte essentiel qu'il a lui même appelé de ces vœux à plusieurs reprises, notamment en faisant adopter cette reconnaissance par une résolution de l'Assemblée nationale le 2 décembre 2014.

Si elle est tardive et illustre la lente prise de conscience de la situation par le chef de l'Etat, elle traduit une avancée fondamentale vers la seule issue politique durable qui consiste en la création de deux États afin qu'Israéliens et Palestiniens puissent coexister en paix et en sécurité.

Mais cette reconnaissance serait vaine si elle n'était accompagnée de sanctions visant à mettre immédiatement un terme au génocide en cours à Gaza, à la libération des otages israéliens encore détenus par le Hamas et à l'arrêt de l'annexion de la Cisjordanie votée par la Knesset. Les convois humanitaires doivent pouvoir accéder aux populations sinistrées et les journalistes travailler en toute indépendance. C'est pourquoi, le Parti socialiste réaffirme que les ventes d'armes doivent être proscrites ; les entreprises qui tirent profit de la colonisation en Cisjordanie boycottées ; et l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël suspendu.

Désormais la France doit associer à sa démarche les États qui ont déjà reconnu l'Etat de Palestine. Seule une communauté internationale rassemblée autour de cette perspective pourra permettre d'accélérer la mise en place d'un cessez-le-feu et l'ouverture de pourparlers de paix à Gaza et au Proche-Orient.